



05.12.2014 - 14:43 Uhr

La CRS développe ses services d'aide aux proches soignants

Bern (ots) -

La Croix-Rouge suisse (CRS) considère qu'avec le rapport adopté aujourd'hui, le Conseil fédéral émet un signal fort et reconnaît la valeur du travail fourni par les proches soignants. Depuis plusieurs décennies, elle s'engage en faveur de ces derniers et développe sans cesse ses prestations d'aide.

Accompagner et soigner ses proches à la maison est une tâche aussi éprouvante que précieuse. Sans le soutien de leur famille, de nombreuses personnes âgées, malades ou handicapées devraient quitter leur foyer. L'un des principaux objectifs de la CRS est de permettre aux personnes âgées de Suisse de vivre aussi longtemps que possible chez elles et dans la dignité.

Depuis plusieurs décennies, la CRS soutient les proches soignants en leur proposant diverses offres, informations et adresses. Des prestations comme l'Alarme Croix-Rouge, le service des transports ou le service de visite et d'accompagnement procurent une sécurité de tous les instants aux personnes âgées et malades, tout en favorisant leur mobilité et en soulageant leurs proches soignants. Les associations cantonales de la CRS assurent le travail de proximité auprès des bénéficiaires et donnent aux proches soignants des informations, des conseils et des astuces.

La CRS développe sans cesse ses prestations d'aide. Elle a récemment mis en ligne le site Internet <http://www.proche-aidant.ch/>, qui s'adresse spécifiquement aux proches soignants. Le site, réalisé en collaboration avec la fondation «Zukunft Alter - Wohnen und Betreuung», présente de nombreuses informations et publications ainsi qu'une liste complète d'adresses aux quatre coins du pays. La CRS a en outre créé dix nouvelles permanences pour les personnes âgées et leur famille, dont la «GenerationenHaus», dans l'ancien Burgerspital de Berne.

Andreas Bircher, responsable du service Aide au Siège de la CRS: «Les proches soignants ont grand besoin d'informations. Avec ses offres, la CRS est en mesure de fournir des réponses à ces multiples interrogations.»

Contact:

Andreas Bircher, responsable du service Aide et chef suppléant du département Santé et intégration, 078 685 94 46, andreas.bircher@redcross.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100765708> abgerufen werden.